



Le président de l'Assemblée de Corse toujours favorable à une étude sur la "diversité" à l'école

Ajaccio, 21 mars 2017 (AFP) -

Le président nationaliste de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, s'est déclaré mardi "persuadé" de la nécessité d'une étude sur "la diversité" réalisée en milieu scolaire comme celle qui a provoqué une polémique avant d'être retirée.

"Je reste persuadé qu'une telle étude est nécessaire et que le devoir des responsables politiques est d'affronter les problèmes difficiles, plutôt que de les nier", a déclaré M. Talamoni dans un communiqué.

Il a ajouté avoir pris acte d'un accord intervenu lundi entre l'Université de Corse, l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et le rectorat d'académie.

"Cet accord, a ajouté M. Talamoni, prévoit les nouvelles modalités du travail scientifique qui sera conduit par les chercheurs suite à ma commande, dont les termes demeurent identiques" à sa demande du 10 février 2017 adressée au président de l'université.

Pour M. Talamoni, "il appartient bien évidemment aux chercheurs de l'université (...) de déterminer la méthode scientifique adéquate pour faire procéder en toute sérénité à cette enquête."

L'annonce du lancement de cette enquête qui enfreint la législation sur la laïcité et a été suspendu par le rectorat, a suscité la polémique en Corse entre partisans et opposants à cette initiative.

L'étude mise au point par l'ESPE prévoyait de poser 70 questions aux élèves, de 8 à 18 ans, notamment sur leurs origines et leur pratique religieuse. "Est-ce que tu crois en Allah/Dieu/Yahvé ?", "Est-ce que ton père croit en Allah/Dieu/Yahvé ?", "Est-ce que ta mère croit en Allah/Dieu/Yahvé ?", pouvait-on lire dans le questionnaire destinée aux élèves du primaire.

L'objectif était, selon M. Talamoni, de dresser un état des lieux de la diversité insulaire, notamment pour lutter contre le communautarisme.

Face à la polémique, le recteur d'académie, le président de l'université et la directrice de l'ESPE sont convenus de suspendre la mise en oeuvre de l'étude.

"Un comité scientifique composé d'experts indépendants et garants de la conformité scientifique, déontologique et juridique ainsi qu'un comité de pilotage ouvert aux différentes institutions concernées pourront être ultérieurement constitués", est-il précisé dans un communiqué des trois dirigeants. L'université et l'ESPE souhaitent "qu'une réflexion objective et sereine sur la diversité culturelle puisse être menée".

pl/cr/jcc

Afp le 21 mars 17 à 18 39.